



DÉCISION N°04-2023

Objet : Location - 2 Rue Claude BRAULT – Romain DARMÉ traiteur

Le Maire de Châtillon-sur-Cher,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération en date du 25 juin 2020 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé, par délégation, de prendre certaines des décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé,

DÉCIDE

Article 1 :

De louer le local situé au 2 Rue Claude BRAULT, à Romain DARMÉ traiteur au 3 juillet 2023, moyennant un loyer mensuel de 276 euros TTC.

Article 2 :

Ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher au titre de contrôle de légalité. Il en sera rendu compte au prochain Conseil Municipal.

Copie conforme au registre
Châtillon-sur-Cher, le 29 juin 2023

Le Maire,
Alain POMA

